



Service Public d'Assainissement Non Collectif

Demande de Travaux - Crédit/Réhabilitation d'un assainissement non collectif

Réserve à l'administration

Commune de :

N° d'enregistrement : Date réception du dossier :

Propriétaire

Nom : Prénom :

Adresse actuelle :

Tél.

Adresse du terrain

Commune : Lieu-dit :

Section et Parcelle(s) :

Réalisation du projet d'assainissement (si différent du propriétaire)

Société/nom concepteur :

Adresse :

Responsable du chantier : Tél.

Nature du projet

Installation liée à une construction neuve avec permis de construire Réhabilitation de l'existant
 avec permis de construire
 sans permis de construire

Pièces à fournir

1 - Un plan de situation, carte IGN 1/25000
 2 - Un plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500, en indiquant :
 a- l'emplacement du pré-traitement (*fosse toutes eaux, pré-filtre, bac dégrasseur, regard de contrôle*) et la distance par rapport à votre habitation
 b- l'emplacement de la ventilation de votre fosse
 c- le tracé des canalisations évacuant les eaux usées de l'habitation et le tracé exact des voies d'accès au garage - parking
 d- la topographie du terrain, en indiquant par une flèche, la pente générale
 e- l'emplacement du traitement (*tranchées, filtre à sable...*) en notant les distances par rapport à votre habitation, aux limites séparatives de propriétés
 f- les arbres et la végétation, les surfaces imperméables
 g- les bâtiments annexes ou en projet (*garages, piscines*), l'utilisation d'un chauffage de type « géothermie »
 h- indiquez nous l'éventuelle présence de puits dans un rayon de 35 mètres, mesurez cette distance à partir de votre système d'infiltration
 i- la présence de mare, étang, zone humide, fossé
 3 - Profil hydraulique de la filière indiquant les côtes par rapport au terrain naturel et fini
 4 - Si vous faites appel à un bureau d'études privé, la copie du rapport

A - CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT

Type de locaux : habitation autre (préciser) :

Résidence : principale secondaire Alimentation en eau potable : adduction publique alimentation privée

Nombre d'utilisateurs : Nombre de chambres : Nombre de pièces principales au total :

B - CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN ET SON ENVIRONNEMENT

TERRAIN

Superficie totale du terrain :

Type d'occupation du terrain : (pré, friche, culture, surface revêtue, bois, pelouse...)

Pente générale du terrain : <2% 2 à 8 % 8 à 15 % >15 %

EAU SOUTERRAINE

Nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre de profondeur : oui non

Présence de puits, sources ou captages dans un rayon de moins de 35 mètres du système de traitement : oui non

Si oui, destiné à la consommation humaine ? oui non

Distance par rapport au dispositif de traitement :

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

réseaux de surface (fossé, caniveaux,...) infiltration sur la parcelle (écoulement libre, puits infiltration...)

rétention (cuve, mare) autre (préciser) :

Rappel : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.

LES ÉTUDES RÉALISÉES SUR LE TERRAIN

Une étude de sol a-t-elle été réalisée par un bureau d'étude ? oui non

Une étude de définition de filière d'assainissement a-t-elle été réalisée ? oui non

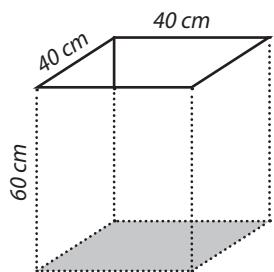
Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

Si non, compléter ci-dessous l'encadré de description du sol en renseignant les résultats des tests d'infiltrations simplifiés. (Méthodologie des tests décrite ci-dessous)

DESCRIPTION DU SOL

En matière d'assainissement non collectif, le choix de la filière de traitement à mettre en place est fonction de l'aptitude du sol à recevoir et infiltrer les eaux usées. Nous vous proposons de réaliser une petite étude, en vous accompagnant pas à pas, afin de découvrir votre sol.

Vous pouvez ainsi creuser au minimum 3 trous dans la zone où vous souhaitez planter votre assainissement, de 40 cm x 40 cm de côté et d'au moins 60 cm de profondeur. Au cours de cette phase, décrivez votre sol, indiquez par exemple la couleur de la terre, notez la présence éventuelle de tâches d'argile.



NATURE DU SOL

Observations :

CONDITIONS GÉNÉRALES

Date de réalisation des tests :

Conditions météo des 2 derniers jours :

Sec Humide
 Pluie Forte pluie

Végétation dominante

Junc Bruyère
 Autre

Ruisseau, étang proche

Non Oui

Affleurement de roche

Non Oui

TEST DE PERMÉABILITÉ SIMPLIFIÉ

Méthodologie

Les trous que vous aurez réalisés ci-avant sont à remplir d'eau claire afin de mesurer la vitesse à laquelle le terrain absorbe l'eau. Il est nécessaire au préalable de saturer d'eau le sol.

Ainsi, à partir des 3 trous de 40 cm par 40 cm et de 60 cm de profondeur à l'emplacement envisagé du futur traitement :

1-Ajouter et maintenir un niveau d'eau dans chaque trou à plus de 20 cm au-dessus du fond pendant 4 heures,

2-Une fois l'eau totalement absorbée, mettre 10 litres d'eau dans chaque trou et chronométrer le temps d'infiltration.

3-Reporter enfin les résultats obtenus dans le tableau ci-dessous (en heures ou minutes)

TEMPS D'INFILTRATION	
TEST 1	
TEST 2	
TEST 3	

C - DÉFINITION DE LA FILIÈRE

Rappel : le choix de la filière d'assainissement non collectif ainsi que la maîtrise d'oeuvre NE SONT PAS de la responsabilité du SPANC.

PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES

Les eaux ménagères (cuisine & salle de bain) et les eaux vannes (WC) sont-elles traitées ensemble ? oui non

Fosse toutes eaux : volume :

Pré-filtre décolloïdeur (fortement recommandé) : oui non

indépendant, volume : intégré à la fosse

Bac à graisse (obligatoire si sortie eaux cuisines est à + 10 m fosse) oui non

cuisine seule raccordée (200 l) cuisine + salle d'eau raccordées (500 l)

Volume retenu :

Autre (chasse à auget...):

La ventilation est-elle prévue **au dessus** des locaux d'habitation (obligatoire) ? oui non

Diamètre ventilation :

Un extracteur est - il prévu ? : oui non

TRAITEMENT DES EAUX PRÉ-TRAITÉES

Tranchées d'épandage : épandage sur terrain plat épandage sur sol en pente (>5%)

Linéaire global : Nombre de tranchées :

Longueur unitaire des tranchées :

Filtre à sable vertical non drainé : Longueur : Largeur : Surface :

Filtre à sable vertical drainé * : Longueur : Largeur : Surface :

Tertre d'infiltration (en zone inondable ou rochers) * : Longueur : Largeur : Surface :

Longueur : Largeur : Surface :

Toilettes sèches

Autres filières agréées (filière compacte, microstation) *

Modèle : Nbre EH : Fabricant :

N° Agrément :

POSTE DE RELEVAGE

Avec un poste de relevage : oui non

de l'habitation vers le prétraitement

du prétraitement vers le traitement

du traitement vers l'éxutoire

EXUTOIRE DES EAUX TRAITÉES (pour filières marquées d'une *)

Tranchées de dispersion : linéaire et nbre tranchées :

Fossé : Prop. / Gestionnaire : (Autorisation écrite du gestionnaire à fournir)

Autre (aire de dispersion...):

D - ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE

À travers cette demande, je m'engage :

- **à respecter les règles techniques** de réalisation du système (Arrêté du 7 mars 2012 et du DTU 64.1),
- **à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable** sur le projet et conformément au projet accepté,
- **à réaliser les travaux dans un délai maximal de 2 ans** à compter de la réception de l'avis favorable délivré par le service,
- **à avertir le service du SPANC 48 H minimum avant le début des travaux et avant la fermeture du dispositif et à ne recouvrir l'installation qu'après avis du service sur sa conformité.** Le non-respect de cette disposition expose le pétitionnaire à la non délivrance du certificat de mise en service pour son installation d'assainissement autonome,
- **à autoriser les agents du SPANC à accéder à ma propriété** dans le cadre de l'instruction de cette demande et lors de la réalisation des travaux.
- **à régler les frais de dossier :**
 - ➔ 80 € : au titre des frais d'instruction du dossier de demande d'autorisation préalable de travaux d'assainissement non collectif.
 - ➔ 100 € : au titre des frais de contrôle de conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la réalisation des travaux.
- **Je certifie exacts les éléments fournis.**

Fait à Le

Signature du propriétaire,

La Communauté de communes Pays de Néon Monts de Châlus agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées pour l'instruction des demandes de Travaux - Crédit/Réhabilitation d'un assainissement non collectif et la gestion des factures. La base légale du traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public. Les données ne seront conservées que pendant le temps nécessaire à l'exécution des missions de la Communauté de communes. Les données collectées seront communiquées aux destinataires légalement habilités à savoir aux agents du SPANC, aux Mairies de la communauté de communes concernées, aux élus en charge du service et aux entreprises en charge des travaux.

Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement à l'adresse : spanc1@paysdenexon-montsdechalus.fr, ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse : dpo@datavigiprotection.fr. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

